





INSTITUT DE MOT-COUVREUR

Enseignement secondaire

Année scolaire 2021-2022

Place du Nouveau Marché-aux-Grains 24 – 1000 Bruxelles

 www.institutdemotcouvreur.be –  idc.smartschool.be

 [@institutdemotcouvreur](https://www.instagram.com/institutdemotcouvreur) –  [@institutdemotcouvreur](https://www.facebook.com/institutdemotcouvreur)



Bruxelles, le 1^{er} septembre 2021

Avis général n°8

L'accès au secrétariat les visites chez l'éducateur les photocopies des certificats médicaux

Chers parents,
Chers élèves,


1. L'accès au secrétariat

- Les élèves se rendent au secrétariat, en dehors des heures de cours, s'ils souhaitent fixer un **rendez-vous avec la Direction**.

2. Visite chez votre éducateur/trice et les autres secrétaires

- Tout élève ayant à remettre ou à demander un document (certificat médical, motif, attestation, liste de présence, ...) à l'éducateur/trice, de la classe concernée, le fait uniquement à la récréation de 10h30 ou éventuellement à la fin du dernier cours de la journée.

Les éducateurs refuseront toute demande pendant les intercourts et les heures creuses.

- Pour toute demande de documents, veuillez **privilégier**  afin que l'éducateur/trice puisse tout préparer à l'avance et puisse vous fixer un rendez-vous.
- Si vous désirez rencontrer une des secrétaires, c'est **uniquement** à la récréation de 10h30 que vous pouvez le faire ou éventuellement à la fin du dernier cours de la journée.
- Si un professeur vous demande de vous rendre au secrétariat, à l'infirmerie, ... (exemple : pour obtenir une liste de présence chez votre éducateur, ...), vous **devez** avoir un mot de celui-ci dans votre journal de classe.

3. Rencontre avec la Direction et la Sous-Direction

- M. PIROTTE et M. PÉTRÉ rencontrent les élèves, en dehors des heures de cours, suite à une convocation ou un rendez-vous fixé. Les parents téléphonent au 02/505 59 00 pour obtenir un rendez-vous.

Signatures des parents
ou de l'étudiant majeur,

Signature de l'élève,

Le Directeur,
M. PIROTTE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

INSTITUT DE MOT-COUVREUR

Place du Nouveau Marché-aux-Grains, 24 1000 Bruxelles
T. 02 505 59 00 • sec.couvreur@brucity.education